



58 Avenue des 3 Provinces
49300 CHOLET
Siret: 498 846 914 00071
Tél : 02 41 63 08 67
Mail: contact@agil-eco.fr

Commande n° 13069
Date : 29/01/2026 Code Client : DIV42683429247 Tel. 02 97 44 45 12/06 64 84 39 85 Fax.

Monsieur FRANCOIS PETITBOIS
17 LIEU DIT MANGOLERIAN

56250 MONTERBLANC

Date de visite préalable : 29/01/2026

Votre contact : Mr GALLAIS Christophe 06 29 26 10 54

Délai : 6 mois à compter du caractère de commande

Livraison : Monsieur FRANCOIS PETITBOIS - 17 LIEU DIT MANGOLERIAN - - 56250 MONTERBLANC
Réf: HYDROFUGE + RAVALEMENT



Commande n° 13069 du 29/01/2026

	Désignation	Qté	P.U.H.T.	Total H.T.	TVA
	RAVALEMENT I3 . Ravalement de façade type I3, comprenant: . Le nettoyage haute pression du support, . L'application d'un traitement anti-champignons et micro-organismes: FONGIMOUSSE PLUS, . L'application d'une sous-couche opacifiante ZOLPAPRIM GRANITE, . L'application d'une couche intermédiaire JOLTEC INTER, . L'application d'une couche de finition: JOLTEC TALOCHE GROS GRAIN,	75 m²	96,00	7 200,00	10
	PREVOIR ENTRETIEN BALLON THERMODYNAMIQUE	1	0,00	0,00	10
	POSE DU RAVALEMENT DE FACADE I3 AU M² Sous réserve de faisabilité du chantier. Vérification du système de ventilation naturelle ou mécanique, des gouttières existante et de la mise aux normes électrique. Temps de pose; plusieurs jours. Gestion, évacuation et traitements des déchets de chantier, comprenant la main doeuvre liée à la dépose et au tri, benne tout venant, le transport des déchets de chantier collectés par le prestataire de collecte de déchets.	75 m²	40,20	3 015,00	10

Edf []

CODE CHANTIER

Agence Laval

Date de vente

28/05/2024

Représentant(s) :

HUCHET Vincent

Origine RDV :

TAPE LAURA

Nom client

BOURGES CHRISTOPHE

Adresse client

8 RUE DES SAULES

Code postal client

53170

Ville client

BAZOUGERS

Tel fixe :

02 43 37 70 29

Portable :

06 08 32 03 77

Adresse mail :

N° Bon de cde

CC7777

/ 7689

Description travaux

CHAUFFE-EAU THERMODYNAMIQUE

PRIX HT

5 151,66 €

REMISE EN %

30%

PRIX TTC

5 435,00 €

MONTANT EN EUROS

- 1 472,34 €

ACOMPTE

0,00 €

+ OU - VALUE

0,00 €

SOLDE

5 435,00 €

FINANCEUR

Dms

ENVOYE LE

MONTANT CREDIT

DECISION

Allord.

MONTANT PARTICIPATION TTC

- €

HT

0,00 €

DATE METRE

DATE INTERVENTION PREVUE

DATE DE POSE

SOCIETE DE POSE

DATE DE POSE

SOCIETE DE POSE

BDC à compléter + manque impôt
Revenst + taxe foncière + doc info
MPR + mails EDF (AAH + cadre)

10 JUIN 2024

CODE CHANTIER

ART102

AGENCE LAVAL

Date de vente

25/03/2024

DESCHAMPS DJESON

Origine RDV :

AC VITORINO

Nom client

WIELGOSZ MARCIN

Adresse client

11 RESIDENCE DES ORMEAUX

Code postal client

53240

Ville client

ST GERMAIN D'ANXURE

Tel fixe :

Portable :

06 11 26 13 80

Adresse mail :

N° Bon de cde

CC0121/524

Description travaux

PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES

PRIX HT

12 636,36 €

REMISE EN %

10%

PRIX TTC

13 900,00 €

MONTANT EN EUROS

99,36 €

ACOMPTE

0,00 €

PLUS OU MOINS VALUE

SOLDE

13 900,00 €

FINANCEUR

Damo

ENVOYE LE

MONTANT CREDIT

DECISION

A l'aven

PARTICIPATION TTC

HT

DATE METRE

DATE INTERVENTION

DATE DE POSE

25/03/2024

SOCIETE DE POSE

ESOL POWER

DATE DE POSE

SOCIETE DE POSE

ACCORD MAIRIE LE :

16/05/2024

Règlement : 30% acompte, solde fin de travaux, chèque aux poseurs Total TVA 1 (20) = 0,00 € Total TVA 2 (10) = 1 096,50 € Total TVA 3 (5,5) = 0,00 € Nos prix sont établis sur la base des taux de TVA en vigueur à la date de la remise de l'offre. Toute variation ultérieure de ces taux, imposée par la loi, sera répercutée sur ces prix. Si vous annulez votre commande, vous pouvez utiliser le formulaire situé dans les Conditions Générale de vente. (Art 121-1 du code de la consommation)		Total HT : 10 965,00 €
☐ Je reconnais que la présente vente relative à des équipements et travaux en vue de la réalisation d'économie d'énergie, ne résulte pas d'un démarchage téléphonique.	ACOMPTE A NOUS REGLER 3 618,45 €	Total TVA : 1 096,50 €
		Total TTC : 12 061,50 €
Bon pour accord Fait à : <i>Montargis 29/01/26</i> <i>Bon pour accord.</i> Signature client : <i>François PETITBOIS</i> <i>Petitbois</i>		Signature technicien : 
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE :		
IBAN : FR76 3000 4002 0600 0102 3563 274 BIC : BNPAFRPPXXX		



58 Avenue des 3 Provinces
49300 CHOLET
Siret: 498 846 914 00071

Tél : 02 41 63 08 67
Mail: contact@agil-eco.fr

**Document d'information
pré-contractuel n° 14317**

Date : 29/01/2026
Code Client : DIV42683429247
Tel. 02 97 44 45 12/06 64 84 39 85
Fax.

Monsieur FRANCOIS PETITBOIS
17 LIEU DIT MANGOLIERIAN

56250 MONTERBLANC



Date de visite préalable : 29/01/2026

Votre contact : Mr GALLAIS Christophe 06 29 26 10 54

Délai : 6 mois à compter du caractère de commande

Livraison : Monsieur FRANCOIS PETITBOIS - 17 LIEU DIT MANGOLIERIAN - - 56250 MONTERBLANC

Réf : HYDROFUGE + RAVALEMENT

DIPC n° 14317 du 29/01/2026

	Désignation	Qté	P.U.H.T.	Total H.T.	TVA
	RAVALEMENT I3 . Ravalement de façade type I3, comprenant: . Le nettoyage haute pression du support, . L'application d'un traitement anti-champignons et micro-organismes: FONGIMOUSSE PLUS, . L'application d'une sous-couche opacifiante ZOLPAPRIM GRANITE, . L'application d'une couche intermédiaire JOLTEC INTER, . L'application d'une couche de finition: JOLTEC TALOCHE GROS GRAIN,	75 m²	96,00	7 200,00	10
	PREVOIR ENTRETIEN BALLON THERMODYNAMIQUE	1	0,00	0,00	10
	POSE DU RAVALEMENT DE FACADE I3 AU M² Sous réserve de faisabilité du chantier. Vérification du système de ventilation naturelle ou mécanique, des gouttières existante et de la mise aux normes électrique. Temps de pose; plusieurs jours. Gestion, évacuation et traitements des déchets de chantier, comprenant la main oeuvre liée à la dépose et au tri, benne tout venant, le transport des déchets de chantier collectés par le prestataire de collecte de déchets.	75 m²	40,20	3 015,00	10

AGILECO - 58 Avenue des 3 Provinces 49300 CHOLET - Tél : 02 41 63 08 67. Assurance Responsabilité Civile Décennale obligatoire souscrite auprès de GENERALI sous le N° de contrat AT 713 538 pour tous les travaux effectués en France Métropolitaine.
S.A.R.L au capital de 40000 Euros - 498 846 914 00071 - APE 4332A - TVA FR19 498846914

CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET/OU DE PRESTATIONS DE SERVICE

GENERALITES

I.- Préablement à la conclusion d'un contrat de vente ou de fourniture de services avec notre Société, le client reconnaît avoir reçu de notre part, de manière lisible et compréhensible et sur support papier ou électronique, les informations précontractuelles prévues par l'article L.221-5 du Code de la consommation et notamment :

- 1) Les informations prévues aux articles L. 111-1 et L. 111-2 du Code de la Consommation, et notamment :
 - 1° Les caractéristiques essentielles du bien ou du service, compte tenu du support de communication utilisé et du bien ou service concerné ;
 - 2° Le prix du bien ou du service, en application des articles L. 112-1 à L. 112-4 ;
 - 3° En l'absence d'exécution immédiate du contrat, la date ou le délai auquel le professionnel s'engage à livrer le bien ou à exécuter le service ;
 - 4° Les informations relatives à l'identité de l'entreprise, à ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques et à ses activités ;
 - 5° S'il y a lieu, les informations relatives aux garanties légales, aux fonctionnalités du contenu numérique et, le cas échéant, à son interopérabilité, à l'existence de toute restriction d'installation de logiciel, à l'existence et aux modalités de mise en œuvre des garanties et aux autres conditions contractuelles ;
 - 6° La possibilité de recourir à un médiateur de la consommation dans les conditions prévues au titre Ier du livre VI.
 - 7° Les modalités de paiement, de livraison et d'exécution du contrat ainsi que les modalités prévues par le professionnel pour le traitement des réclamations ;
 - 8° S'il y a lieu, l'existence et les modalités d'exercice de la garantie légale de conformité mentionnée aux articles L. 211-4 à L. 211-13 du présent code et de celle des défauts de la chose vendue dans les conditions prévues aux articles 1641 à 1648 et 2232 du code civil ainsi que, le cas échéant, de la garantie commerciale et du service après-vente au sens respectivement des articles L. 211-15 et L. 211-19 du présent code ;
 - 9) S'il y a lieu, la durée du contrat ou, s'il s'agit d'un contrat à durée indéterminée ou à tacite reconduction, les conditions de sa résiliation ;
 - 10° S'il y a lieu, toute interopérabilité pertinente du contenu numérique avec certains matériels ou logiciels dont le professionnel a ou devrait raisonnablement avoir connaissance ainsi que les fonctionnalités du contenu numérique, y compris les mesures de protection technique applicables.

Il est rappelé que les mêmes informations doivent être mentionnées au contrat sous peine de nullité. Le client reconnaît que s'il poursuit l'exécution du contrat, il renonce à se prévaloir d'une quelconque nullité de ce chef, et ce, en application des dispositions de l'article 1182 du code civil.

Il – Notre Société se réserve la possibilité, suivant sa charge de travail, de faire sous-traiter ses commandes auprès d'artisans sélectionnés et agréés par notre Société, ce que le client accepte expressément.

ARTICLE 1. APPLICATIONS DES CONDITIONS GÉNÉRALES - OPPOSABILITÉ DES CONDITIONS GÉNÉRALES

Le contrat conclu entre le client et notre Société se compose nécessairement des conditions particulières (le bon de commande) et des présentes Conditions générales (ci-après dénommées CG).

Les présentes conditions générales sont systématiquement adressées et remises à chaque client pour lui permettre de passer commande en toutes connaissances de cause. En conséquence, tout contrat conclu entre le client et notre Société implique l'adhésion pleine, entière et sans réserve du client à ces conditions générales à l'exclusion de tous autres documents tels que prospectus, catalogues, documents internes de fabrication ou d'études émis par notre Société et qui n'ont qu'une valeur indicative. Aucune condition particulière ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de notre Société, prévaloir sur les conditions générales. Toute condition contraire posée par le client sera donc, à défaut d'acceptation expresse, inopposable à notre Société, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance. Le fait que notre Société ne se prévale pas à un moment donné d'un quelconque article des conditions générales ne saurait s'interpréter comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement des dites conditions générales.

En revanche, les conditions particulières (le bon de commande) sur lesquelles le client et notre Société ont donné leur accord prévalent sur les conditions générales. Toutes contradictions et/ou incohérences entre les clauses des conditions particulières et les clauses des conditions générales s'interprètent au bénéfice des conditions particulières.

ARTICLE 2. BONS DE COMMANDE ET PLANS

Notre Société établit un bon de commande (Conditions particulières) écrit répondant au besoin formulé par le client. Compte tenu de la technicité de la prestation fournie par notre Société, ce devis est établi sous réserve de faisabilité technique de la prestation projetée et mentionne la date du devis, le nom et l'adresse de la société, le nom du client, la date de démarrage des travaux ou de la prestation, le décompte détaillé de chaque prestation, en quantité et en prix unitaire, la somme globale à payer HT et TTC.

Les bons de commande, dessins et prises de côtes, calculs, plans, maquettes et descriptifs, restent la propriété exclusive de notre société. Leur communication à d'autres entreprises ou tiers est interdite et passible de poursuites. Ils doivent être rendus s'ils ne sont pas suivis d'une commande.

ARTICLE 3. CONCLUSION DU CONTRAT

Le contrat est définitivement formé dès l'acceptation par le Client de la commande effectuée. Toutefois, toute commande du client est effectuée sous réserve de faisabilité technique et après vérification d'un technicien sur place. Notre société se réserve le droit d'annuler toute commande qui se révélerait techniquement irréalisable. Dans le cas où les dimensions spécifiées lors de la commande venaient à être modifiées suite au passage du mètreur, le prix pourra être révisé et un avenant devra être signé. Il est précisé néanmoins que la Société se réserve le droit de ne pas modifier le bon de commande signé par le client après la prise de côtes dès lors que les dimensions relevées restent dans les tolérances de +/- 500 millimètres par rapport aux cotes figurant sur le bon de commande et dès lors que le prix de la commande ne varie pas du fait des variations de dimensions, ce que le client accepte expressément. En l'absence de

solution ou à défaut d'accord du client pour cette évolution, notre Société sera déliée de tout engagement et de toutes obligations à l'égard du client. En ce cas l'acompte versé par le client sera restitué dans les meilleurs délais.

Le client est quant à lui définitivement engagé après acceptation du devis et, s'il est applicable, après expiration du délai de rétractation visé ci-après. Le contrat est accompagné du formulaire type de rétractation mentionné au 2° du I de l'article L. 221-5 du Code de la Consommation.

ARTICLE 4. PRIX – VALIDITÉ

Les produits sont fournis sur la base des tarifs en vigueur au jour de la commande, sauf conventions particulières, qui devront alors faire l'objet d'une mention spécifique sur le devis ou le bon de commande. Les prix sont établis sur la base des taux de TVA en vigueur à la date de remise de l'offre et toute variation ultérieure de ces taux sera répercutée sur les prix. Notre société n'agit qu'en qualité d'entreprise de pose des produits commandés ; elle n'a en aucun cas un rôle de maître d'œuvre. Elle ne saurait donc voir sa responsabilité engagée sous quelque forme que ce soit à raison de tous travaux annexes. Si notre Société était amenée à proposer au maître d'ouvrage à sa demande, des entreprises d'autres corps d'état susceptibles de réaliser des travaux annexes, ce ne pourrait être qu'à titre indicatif et notre Société n'assumerait ni la fonction d'entrepreneur principal, ni la fonction de maître d'œuvre, et n'assurera pas la surveillance ni la qualité du travail effectué par ces autres entrepreneurs.

ARTICLE 5. DÉLAIS – LIVRAISON

Le délai de livraison envisagé est mentionné sur le bon de commande et ne commence à courir qu'à compter du versement par le client de l'acompte initial de 30% visé à l'article 6 des présentes. Ce délai est susceptible d'être modifié en fonction des événements suivants :

- Date de versement de l'acompte initial
- Acceptation du financement par l'établissement de crédit si le client a recours à un prêt.
- Les jours fériés ainsi que les périodes de congé de notre société ou des unités de fabrication ne sont pas pris en compte pour la détermination de la date de livraison. La date de livraison, bien que déterminée le plus soigneusement possible, ne saurait être opposable à notre société en cas d'inexécution par le client de l'une de ses obligations ou en cas de force majeure. Au cas où la livraison ne pourrait avoir lieu du fait du client et quelle qu'en soit la cause, notre Société pourra exiger le remboursement par le client des frais de déplacement occasionnés ainsi que des frais de gardiennage (1 % du prix de la commande par semaine de gardiennage) au-delà de deux semaines après la date initialement prévue. Toute modification du contrat faisant l'objet d'un avenant au sens de l'article 1 pour proroger le délai de livraison. En outre, si le client demande le report de la date de début des travaux ou de la livraison, notre Société pourra exiger le paiement du prix de la commande. Notre société se trouve dégagée de tout engagement relatif aux délais de livraison dans le cas :
 - où les conditions de paiement n'ont pas été observées par le client,
 - de modifications apportées à la commande ou au programme des travaux,
 - de retard des autres corps d'état,
 - de force majeure ou d'événement tels que : guerre, grève de notre entreprise ou l'un de nos fournisseurs, épidémie, arrêt de transports, incendie, inondation etc.

ARTICLE 6. CONDITIONS DE PAIEMENT

Les factures émises par notre société sont payables conformément aux stipulations particulières prévues sur le bon de commande. L'acquéreur règlera le montant du prix suivant les modalités suivantes :

- 30 % à titre d'acompte lors de la formation du contrat définitif et après l'expiration du délai de rétractation légale.
 - 70 % à la réception des travaux (à remettre aux poseurs)
- En cas de retard de paiement de l'acompte, notre société se réserve la faculté de suspendre ou d'annuler les ordres en cours sans préjudice de tous autres recours. Tout retard dans l'exécution du paiement final entraînera de plein droit et après mise en demeure par courrier recommandé, l'application d'intérêts au taux légal en vigueur. En raison de l'importance du montant des chantiers, il est interdit de payer en espèces au commercial pour quelque motif que ce soit. Les règlements par chèque devront être établis à l'ordre de notre société.

ARTICLE 7. RENONCIATION DE L'ACHETEUR

Le client dispose d'un délai de quatorze jours pour exercer son droit de rétractation d'un contrat conclu à distance, à la suite d'un démarchage téléphonique ou hors établissement, sans avoir à motiver sa décision. Si ce délai expire normalement un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Ce droit de rétractation est exclu pour : les contrats de services dont l'exécution a commencé, avec l'accord de l'acheteur avant la fin du délai de rétractation, les contrats de biens confectionnés à la demande de l'acheteur ou nettement personnalisés, les travaux d'entretien ou de réparation à réaliser en urgence au domicile du consommateur et expressément sollicités par lui, dans la limite des pièces de rechange et travaux strictement nécessaires pour répondre à l'urgence ;

Le délai mentionné au premier alinéa court à compter du jour :

- 1° De la conclusion du contrat, pour les contrats de prestation de services et ceux mentionnés à l'article L. 221-4 ;
- 2° Pour les contrats de vente de biens, le délai court à compter de la livraison du bien. Il est toutefois rappelé que la présente commande étant conclue hors établissement, et en application de l'alinéa 2 de l'article L.221-18 du code de la consommation, le consommateur peut exercer son droit de rétractation à compter de la conclusion du contrat, ce qu'il reconnaît expressément.

Le client exerce son droit de rétractation en informant le professionnel de sa décision de se rétracter par l'envoi, avant l'expiration du délai prévu à l'article L. 221-18, du formulaire de rétractation mentionné au 2° de l'article L. 221-5 ou de toute autre déclaration, dénuée d'ambiguïté, exprimant sa volonté de se rétracter. Il peut également informer notre Société de sa décision de rétractation en adressant, avant l'expiration du délai susvisé le formulaire de rétractation.

Si le client souhaite que l'exécution d'une prestation de services commence avant la fin du délai de rétractation susvisé, il doit l'indiquer à notre société de manière expresse par écrit et sur papier ou sur support durable.

Le client qui a exercé son droit de rétractation d'un contrat de prestation de services dont l'exécution a commencé, à sa demande expresse, avant la fin du délai de rétractation verse à

FP.

Edi | |

CODE CHANTIER

Agence Laval

Date de vente

28/03/2024

Représentant(s) :

HUCHET Vincent

BLOTIN Vincent

Origine RDV :

VITORINO ELODIE AC

Nom client

BLIN BERNARD

Adresse client

LE PONT

Code postal client

53220

Ville client

LARCHAMP

Tél fixe :

02 43 05 06 47

Portable :

06 83 46 09 93

Adresse mail :

N° Bon de cde

CC7544

Description travaux

ARTICONSO

PRIX HT

6 210,00 €

REMISE EN %

10%

PRIX TTC

6 831,00 €

MONTANT EN EUROS

-

ACOMPTE

2 050,00 €

+ OU - VALUE

0,00 €

SOLDE

4 781,00 €

FINANCEUR

ENVOYE LE

MONTANT CREDIT

DECISION

MONTANT PARTICIPATION TTC

€

HT

0,00 €

DATE METRE

DATE INTERVENTION PREVUE

DATE DE POSE

SOCIETE DE POSE

DATE DE POSE

SOCIETE DE POSE

Maquis photos + factures EDF

16 AVR 2024

22 AVR 2024

Rachat de crédit 3^e commande

Tel 11

CODE CHANTIER

Agence Laval

Date de vente

27/03/2024

Représentant(s) :

PRICHET Vincent

DESCHAMPS GRESOR

Origine RDV :

AC

Nom client

HOUDAYER FRANCINE

Adresse client

40 RUE DE PARNE

Code postal client

53000

Ville client

ENTRAMMES

Tel fixe

02 43 98 36 37

Portable

06 68 99 41 41

Adresse mail

N° Bon de cde

CC7507 / 2024

Description travaux

HYDROFUGE TOITURE COLORE

PRIX HT

9 175,00 €

REMISE EN %

0%

PRIX TTC

10 092,50 €

MONTANT EN EUROS

917,50 €

ACOMPTE

3 027,75 €

+ OU - VALUE

0,00 €

SOLDE

7 064,75 €

FINANCEUR

ENVOYE LE

MONTANT CREDIT

DECISION

MONTANT PARTICIPATION TTC

€

HT

0,00 €

DATE METRE

DATE INTERVENTION PREVUE

DATE DE POSE

SOCIETE DE POSE

DATE DE POSE

SOCIETE DE POSE

Remise acceptée

Ed 11

COCK CHANTIER

Agence Laval

Date de vente

03/05/2024

Représentant(s) :

DESCHAMPS DIETSON

Origine RDV :

AC

Nom client

FOUBERT FERNANDE

Adresse client

27 RUE DU VERGER

Code postal client

51000

Ville client

LAVAIL

Tel fixe :

02 43 90 73 88

Portable :

07 83 09 13 04

Adresse mail :

N° Bon de cde

CC7688 / 7601

Description travaux

ENDUIT + TRAME + PEINTURE DE FACADE + REMONTES CAPILLAIRES

PRIX HT

5 345,45 €

REMISE EN %

10%

PRIX TTC

6 100,00 €

MONTANT EN EUROS

5,92 €

ACOMPTE

1 830,00 €

+ OU - VALUE

0,00 €

SOLDE

4 270,00 €

FINANCEUR

ENVOYE LE

MONTANT CREDIT

DECISION

MONTANT PARTICIPATION TTC

- €

HT

0,00 €

DATE METRE

DATE INTERVENTION PREVUE

DATE DE POSE

SOCIETE DE POSE

DATE DE POSE

SOCIETE DE POSE

Classe original + compte

Ass. Pour Splendide

Lot 1

CODE CHANTIER

Agence Laval

Date de vente

25/03/2024

Représentant(s) :

BRUCHET Vincent

Origine RDV :

PARRAINAGE

F. de qu.

Nom client

LEROY CHRISTOPHE

Adresse client

58 RUE DES 2 CROIX

Code postal client

53240

Ville client

SAINT GERMAIN D'ANJURE

Tel fixe :

Portable :

0618359334

Adresse mail :

N° Bon de cde

007513

Description travaux

PAC AIR EAU

PRIX HT

20 925,00 €

REMISE EN %

10%

PRIX TTC

22 075,88 €

MONTANT EN EUROS

- €

ACOMPTE

0,00 €

+ OU - VALLIE

0,00 €

SOLDE

22 075,88 €

FINANCEUR

Dama

ENVOYE LE

MONTANT CREDIT

DECISION

Alford

MONTANT PARTICIPATION TTC

- €

HT

0,00 €

DATE METRE

DATE INTERVENTION PREVUE

DATE DE POSE

SOCIETE DE POSE

DATE DE POSE

SOCIETE DE POSE

Box à refaire

+ marque fiche DPE +

at° d'induction + proj-pac

15 AVR 2024

Edi ()

CODE CHANTIER

Agence Laval

Date de vente

04/03/2024

Représentant(s) :

HUCHET Vincent

DESCHAMPS DIJESON

Origine RDV :

TAP

Nom client

PARREAU CATHERINE

Adresse client

9 RESIDENCE DE L'EPINAY

Code postal client

53240

Ville client

ANDOUILLE

Tel fixe :

Portable :

06 50 32 16 44

Adresse mail :

N° Bon de cde

CC7522 / 7757

Description travaux

POMPE A CHALEUR + ENLEVEMENT DE CUVE

PRIX HT

19 754,50 €

REMISE EN %

10%

PRIX TTC

20 841,00 €

MONTANT EN EUROS

0,50 €

ACOMPTE

0,00 €

+ OU - VALUE

0,00 €

SOLDE

20 841,00 €

FINANCEUR

ENVOYE LE

MONTANT CREDIT

DECISION

MONTANT PARTICIPATION TTC

€

HT

0,00 €

DATE METRE

DATE INTERVENTION PREVUE

DATE DE POSE

SOCIETE DE POSE

DATE DE POSE

SOCIETE DE POSE

+ att° sur 1 homme ma prime rous
+ en attente София

16 AVR 2024

CODE CHANTIER

AGENCE LAVAL

Date de vente

14/05/2024

HUCHET VINCENT

YILDIRIM ULAS

Origine RDV :

AC

Nom client

BOUTRUCHE COLETTE

Adresse client

16 RUE DES CHAUMES

Code postal client

53170

Ville client

MESLAY DU MAINE

Tel fixe :

243660635

Portable :

644033643

Adresse mail :

N° Bon de cde

CC0152/1107

Description travaux

PANEUX PHOTOVOLTAIQUES

PRIX HT

13 000,00 €

REMISE EN %

6,5 %

PRIX TTC

14 300,00 €

MONTANT EN EUROS

1430,00 €

ACOMPTE

4 300,00 €

400€

SOLDE

10 000,00 €

FINANCEUR

ENVOYE LE

MONTANT CREDIT

DECISION

PARTICIPATION TTC

HT

DATE METRE

DATE INTERVENTION

DATE DE POSE

SOCIETE DE POSE

DATE DE POSE

SOCIETE DE POSE

+ acompte

21 MAI 2024

30 MAI 2024

Agence Laval

Date de vente

01/05/2024 Représentant(s) :

DESCHAMPS DIESON

Origine RDV :

AC

Nom client

FOUBERT FERNANDE

Adresse client

27 RUE DU VERGER

Code postal client

53000

Ville client

LAVAL

Tél fixe :

02 43 90 71 88

Portable :

07 81 09 13 04

Adresse mail :

N° Bon de cde

CC7688 / 361

Description travaux

ENDUIT + TRAME + PEINTURE DE FACADE + REMONTEES CAPILLAIRES

PRIX HT

5 545,45 €

REMISE EN %

10%

PRIX TTC

6 100,00 €

MONTANT EN EUROS

5,92 €

ACOMPTE

1 830,00 €

+ OU - VALUE

0,00 €

SOLDE

4 270,00 €

FINANCEUR

ENVOYE LE

MONTANT CREDIT

DECISION

MONTANT PARTICIPATION TTC

€

HT

0,00 €

DATE METRE

DATE INTERVENTION PREVUE

DATE DE POSE

SOCIETE DE POSE

DATE DE POSE

SOCIETE DE POSE

classe original + compte